

Ltd." (3-4 Geo. V, c. 57); Lois amendant la loi des subventions aux cales-sèches, 1910 (4-5 Geo. V, c. 29), (7-8 Geo. V, c. 27), et (9-10 Geo. V, c. 51); Loi confirmant un contrat entre Sa Majesté le Roi et la Cité d'Ottawa (10-11 Geo. V, c. 15); Loi des bateaux-passeurs, S.R.C., 1906, c. 108; par un Ordre en Conseil du 3 juin 1918, l'application de cette loi fut confiée au ministère des Travaux publics.

Chemins de fer et Canaux. Ministère des Chemins de fer et Canaux (35); Chemins de fer de l'Etat (36); Fonds de Prévoyance des Employés des Chemins de Fer Intercolonial et de l'île du Prince-Edouard (6-7 Edouard VII, c. 22); Petites créances des chemins de fer de l'Etat (9-10 Edouard VII, c. 26) et amendements; Lois amendant la Loi du Chemin de fer National Transcontinental (4-5 Geo. V, c. 43 et 5 Geo. V, c. 18) et amendant la Loi des Chemins de fer de l'Etat et autorisant l'achat de certains réseaux ferrés (5 Geo. V, c. 16); Loi incorporant et concernant les Chemins de fer Nationaux du Canada (9-10 Geo. V, c. 13) et amendements à cette loi (10-11 Geo. V, c. 39); Loi accordant des indemnités aux employés de Sa Majesté tués ou blessés dans l'accomplissement de leur devoir (8-9 Geo. V, c. 15) et amendements à cette loi (9-10 Geo. V, c. 14); Loi des grandes routes du Canada (9-10 Geo. V, c. 54) et amendements à cette loi (13-14 Geo. V, c. 4); L'acquisition des actions privilégiées et ordinaires de la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada (10 Geo. V, c. 17, 10-11 Geo. V, c. 13 et 11-12 Geo. V, c. 9).

La Loi des Chemins de fer, 1919, (Compagnies) (9-10 Geo. V, c. 68) confère certains pouvoirs au ministre. En ce qui regarde les compagnies de chemins de fer subventionnées, les lois autorisant les subventions qui leur sont accordées, sont appliquées par le ministère, qui a aussi juridiction dans certains cas, lorsque le gouvernement a donné sa garantie.

La loi 9-10 Geo. V, c. 22, amendée par 10 Geo. V, c. 16, confirme deux arrêtés du Conseil, datés 7 mars 1919 et 13 mars 1919, nommant le Ministre des Chemins de fer liquidateur-séquestre du réseau du Grand Trunk Pacific Ry.

Secrétairerie d'Etat.—Compagnies; Naturalisation; La Tempérance au Canada; Chambres de Commerce; Unions Ouvrières; Œuvres de guerre, 1917.

Commerce. Refonte de la loi des Grains du Canada; Exportation d'électricité et de fluide; Inspection de la lumière électrique; Unités électriques; Poinçonnage de l'or et de l'argent; Inspection du gaz; Inspection et vente; Inspection des compteurs à eau; Primes sur le pétrole; Statistique; Marques sur le bois; Inspection des poids et mesures; Loi des Droits d'Auteur; Loi du Mesurage du Bois; Loi des Brevets d'Invention; Loi des Marques de Commerce; Tarif des transports fluviaux; Prime sur le Chanvre; Prime sur le Cuivre en barres ou baguettes.

III.—PUBLICATIONS DES MINISTÈRES FÉDÉRAUX.

Liste des principales publications du Gouvernement Fédéral du Canada, dressée d'après les renseignements fournis par les différents ministères.

Agriculture. Rapports annuels du Ministre, des fermes et stations expérimentales, du Directeur Général Vétérinaire et de la division de l'entomologie. Bulletins, opuscules, circulaires de la Division des Fermes Expérimentales, sur une grande variété de sujets agricoles, et comprenant les publications des neuf divisions suivantes: Culture du Sol; Elevage; Horticulture; Céréales; Chimie; Plantes Fourragères; Botanique; Aviculture et Tabac. Des suggestions de saison sont publiées trois fois par année. Bulletins de la Division de la Laiterie et de la Réfrigération traitant de l'histoire de l'industrie laitière et de la réfrigération au Canada, de la fabrication du beurre et du fromage, du contrôle des vaches laitières; expériences en industrie laitière; de la coopération, etc. Rapports, bulletins, brochures, etc., de la division de l'Industrie Animale sur les bêtes à cornes, les moutons, les cochons, les volailles et la vente des œufs, de la laine, etc. Rapports de la Division de l'hygiène des Animaux, avec règlements concernant l'avortement contagieux; la rage, la gale des moutons, l'actinomycose; le charbon; les glandes; le rouget des porcs; la maladie du coit; la tuberculose; la fièvre aphteuse; la quarantaine et l'inspection de la viande. Bulletins et rapports de la Division des Semences, sur l'essai des graines la production et l'usage des graines de semence, la loi régissant les semences, la loi des engrais; la loi des provendes. Bulletins et circulaires de la Division entomolo-